

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE



N° 204

M A R S I 9 8 6

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Prochaine réunion du club : jeudi 20 mars à partir de 19 H 30
au local habituel "Café de la Paix", place du Sablon à Wavre.

Réalisations inter-membres (pages 5, 7 et 8).

Distribution des nouveautés.

Tombola gratuite et tombola payante animées par Joseph Hoeyen-
brugge, Claude Gilbeau et Francis Lamberg.

Lots de la tombola payante

Belgique N° 912-17 Princesse Joséphine-Charlotte	1750 F xxx
Belgique N° 1013-18 "Culturelle" 1957	450 F xxx
Belgique B.F. 50-51 Roi Baudouin	300 F xxx
Belgique N° 1627-35 Belgica 1972	300 F xxx
Belgique N° 1561 (6) 1561A (2) Roi Baudouin carnet	240 F xxx
Belgique N° 1677-82 Historique 1973	225 F xxx
Belgique N° 1913-14 + B.F. 53 J.O. Moscou 1980	115 F xxx
Belgique B.F. Postphila 1967	40 F xxx
Allemagne N° 687 Hitler et Mussolini	13,5 F F xx
Allemagne occidentale N° 180 Humboldt	11 F F 0

LOVE FROM LOVER

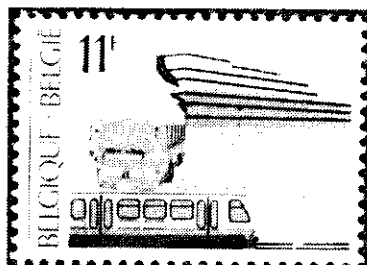
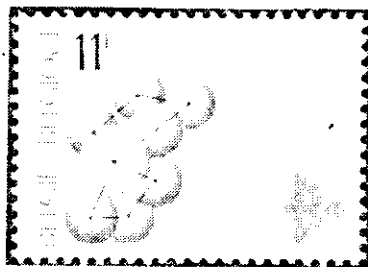
oooooooooooooooo

La postière du petit village britannique de Lover a été submer-
gée de travail le 14 février. Elle a dû oblitérer plus de mil-
le cinq cents lettres et cartes postales expédiées à l'occasion
de la Saint-Valentin.

Le bureau de poste de cette localité au nom évocateur utilise
en effet chaque année pour cette occasion, un cachet spécial
très recherché par les amoureux - et les philatélistes - du
monde entier.

"LE SOIR" 17 février 86

LA PHILATÉLIE : vous connaissez ! ...connaissez-vous ?



(5) (6)

(7) (8)

(9) (10)

(11)

Timbres 5 à 11

Timbres-poste des émissions «Exportations belges» de 1983 et 1984.



Timbre 12

Effigie de P.-H. Spaak (émission «Action européenne» de 1978).

Il y a deux façons évidentes d'influer sur les rentrées provenant de la philatélie : une bonne et une mauvaise.

Parlons d'abord de la mauvaise : on pourrait soit accroître le nombre de timbre émis annuellement soit en augmenter sensiblement la valeur nominale. Cette manière de procéder a cependant deux inconvénients majeurs :

- la jeunesse, très importante pour la philatélie, risque de se décourager lorsqu'elle devra déboursier davantage ;
- le renom de notre pays en prendra un sérieux coup et la Belgique sera mise sur le même pied que certains pays qui n'émettent des timbres-poste que pour remplir les caisses de leur Etat.

Maintenant, la bonne : le nombre de collectionneurs de timbres-poste belges doit croître. Pour atteindre cet objectif, chacun de nous peut y contribuer.

La promotion de la philatélie est d'une grande importance.

II. L'IMPORTANCE DE LA PHILATÉLIE POUR LE PAYS

Collectionner nos timbres à l'étranger a plusieurs côtés positifs :

1) pas seulement financiers, mais cela signifie des rentrées de devises étrangères avec lesquelles nous paierons nos importations. Nous avons donc besoin de beaucoup d'abonnements aux timbres souscrits à l'étranger ;

2) via le timbre-poste, nous faisons connaître notre pays partout dans le monde, il est en effet un véritable ambassadeur.

Une preuve tangible de l'effet "Relations Publiques" vu par les autorités responsables est certainement la série "made in Belgium 83/84" qui vantait, en 7 valeurs, nos produits d'exportation les plus connus.

Les timbres touristiques facilitent aussi une meilleure connaissance de la Belgique.

Notre patrimoine artistique et architectural, notre riche culture, nos célébrités dans les Arts et les Lettres, nos grands scientifiques, nos citoyens qui ont joué un grand rôle dans l'histoire et la formation de l'Europe, en un mot, tout ce que l'on veut faire connaître au monde, peut être communiqué via le timbre-poste.

C'est un moyen non négligeable de diffusion si l'on sait que des millions d'envois partent journalièrement aux quatre coins de la planète.

(12)

La philatélie thématique

De nos jours, la philatélie est le mode de collectionner qui se rencontre le plus. A l'origine, une collection de timbres-poste, se limitait à rassembler tous les timbres émis. Un seul album suffisait amplement !

Les timbres étaient collés sur des feuilles, soigneusement ou non, parfois à l'aide de gomme arabique... Ainsi naquirent les collections mondiales, puis par continent pour finir par pays. Ce sont les collections conventionnelles. Mais devant la prolifération des émissions, il devient difficile à ce jour, sinon impossible, de collectionner plusieurs pays et l'on doit se limiter bien souvent au sien propre. Et il arrive bien un jour, où ce qu'il reste à "boucher" comme cases est restreint et, sauf moyen financier important, l'on est stoppé dans la progression de sa collection.

Depuis plusieurs années, bon nombre de collectionneurs se sont tournés vers une autre forme de collection que l'on dénomme "la thématique" qui a l'avantage d'être moins onéreuse et dans laquelle le collectionneur peut faire la part belle à son imagination.

La philatélie thématique est un ensemble qui développe un thème ou illustre une idée selon un plan logique. Cela nécessite une étude approfondie et détaillée du sujet avec une conception strictement personnelle.

Le développement du thème retenu ramène la philatéliste à la philatélie car il constate qu'il a besoin de tous les genres d'éléments philatéliques pour étayer l'idée défendue et affirmer sa conception personnelle.

Comment réaliser une bonne thématique ?

1 - Choisir un sujet ou un thème que l'on aime ou que l'on connaît bien. C'est primordial, l'on fait avec plaisir ce qui nous passionne.

2 - Etablir un plan. Prenons par exemple l'histoire de la médecine. En partant de la mythologie et des médecins de l'Antiquité, on arrive à la découverte du corps humain et de ses maladies, la lutte contre la mort et les moyens de guérison, les médicaments, les hôpitaux, les médecins célèbres....

3 - Le matériel. Ici, au contraire de la philatélie traditionnelle, on peut mélanger tout le matériel philatélique disponible, à savoir : timbres, lettres, flammes publicitaires, cachets, entiers postaux, précurseurs. Le tout étant de bien équilibrer la présentation des feuilles afin de conserver une unité de pensée et de se tenir au plan initialement prévu.



(13)



(14)



(15)

III. QU'EST FINALEMENT LA PHILATELIE ?

Dans l'introduction de notre article, nous vous avons indiqué que le sens du mot "philatélie" utilisé habituellement était trop étroit. La philatélie est plus que collectionner des timbres. C'est pourquoi une autre définition vous donnera une meilleure approche de ce qu'est la philatélie :

a) origine du mot

"philatélie" est dérivé de deux racines grecques, à savoir, "philos" (ami) ou "philein" (aimer) et "ateleia" qui peut se traduire par "exempt de taxe". Un philatéliste est donc quelqu'un qui "aime les vignettes représentant l'acquittement d'une taxe".

b) définition élargie

L'évolution constante de l'occupation des loisirs qu'est la philatélie, nous amène à donner la définition suivante - "la philatélie est l'étude de tout document qui a eu, a ou aura un rapport avec la transmission postale de messages".

Mais qu'est ce qui capte l'intérêt du philatéliste ?

1. Les timbres-poste

Quels sont les différents timbres ?

a) les timbres-poste ordinaires :

1) les "Effigies Royales"

Actuellement est en cours la série dite "Velghe" ; elle remplace les "Elstram".

Ces dénominations sont dérivées du nom de l'artiste qui a réalisé le projet de ces valeurs. Cette coutume existe depuis longtemps mais certaines vignettes portent d'autres appellations.

Les "épaulettes" sont les premiers timbres-poste belges ; elles furent suivies des "médaillons". Nous parlons de "fines" ou de "grosses" barbes, mais aussi de "Houyoux", de "Montenez" et de "Poortman", et plus tard, de "col ouvert" et de "Baudouin" dit "avec lunettes".

Les timbres-poste à l'Effigie royale sont imprimés actuellement pour des valeurs au-dessus du tarif de l'imprimé normalisé en service intérieur.

Pour les autres valeurs, il existe :

2) les "Lions héraldiques"

Cette appellation correspond à ce que l'on peut voir sur le timbre. Il y a toutefois une différence entre les "lions héraldiques", les "petits sceaux de l'Etat", les "chiffres sur lion héraldique" et les "chiffres sur lion héraldique" d'un nouveau type. Cette catégorie de timbres est progressivement remplacée depuis le 30.9.85, par une série thématique "oiseaux".

(à suivre)

Daniel Herbigniaux

d'après un texte en néerlandais de

M. Marc Braeckman



(16)



(17)



(18)



(19)



(20)



(21)

Timbres 13 à 15
Timbres-poste «Effigie Royale» type «Epaulettes» (1849), «Montenez» (1931) et «Marchand» (1958).

Timbres 16 à 19
Timbres-poste «Lion héraldique» (1929), «Petit sceau de l'Etat» (1935), «Chiffre sur lion héraldique» (1951) et «Chiffre sur lion héraldique - nouveau type» (1977).

Timbres 20 et 21
Timbres-poste mis en vente depuis le 30 septembre 1985.

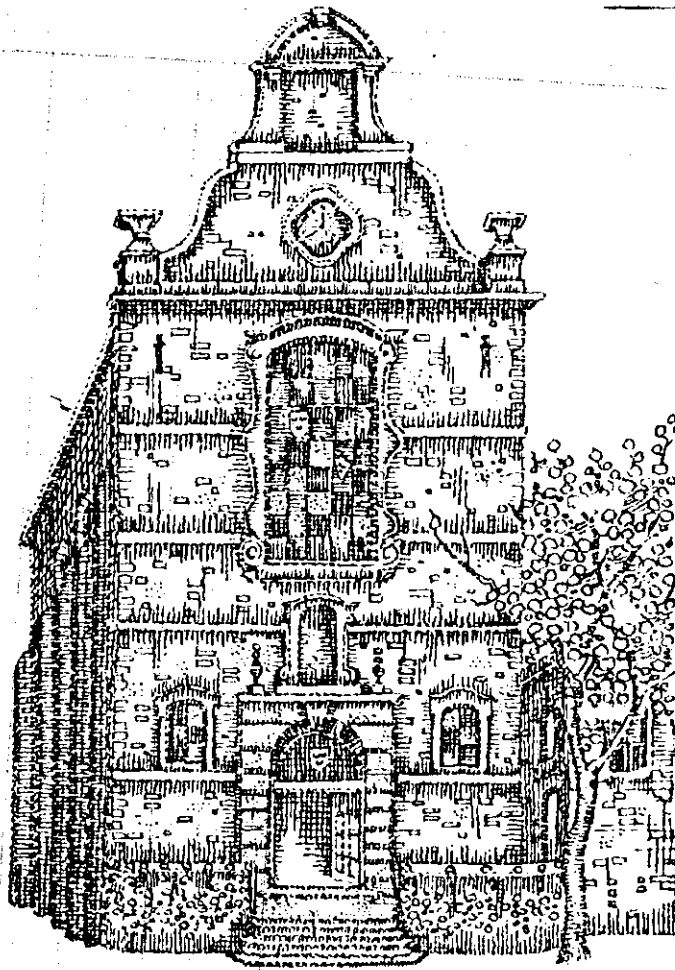
- 8 -

R E A L I S A T I O N S I N T E R M E M B R E S

D U J E U D I 2 0 M A R S I 9 8 6

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	France	183-86	xx	225	675	
2		335	xxx	17,5	50	
3		341	xxx	8,5	25	
4		785-6; 358; 425	0/xxx	8	24	
5		399	xx	70	210	
6		428	xxx	22,5	65	
7		446	xx	30	90	
8		447	xx	60	180	
9		462-64	xx	60	180	
10		499-501	xxx	9	27	
11		539-40; 543-44	xx	17,75	50	
12		606	xx	20	60	
13		607-11	xx	18	55	
14		609; 753; 771; 787	xx	8,25	25	
15		618	xxx	10	30	
16		620-29; 702-11	xx	158	475	
17		649-60	xxx	9	27	
18		682-701	xx	47,5	140	
19		744-47	xxx	7	20	
20		751-54	xx	7,75	25	
21		759-64	xx	12,25	35	
22		777-79	xxx	15,5	45	
2e 23	Belgique	1	0	3000	1100	
24		2	0	2200	1000	
25		179-81	xx	325	100	
26		337A; 339A	xxx	750	300	
27		404-06	xxx	420	200	
28		447-54	xxx	600	300	
29		471-77	0	750	300	
30		513-18	xxx	2250	1100	
31		538-46	xxx	350	170	
32		728-36	xxx	525	250	
33		737-41	xxx	750	300	
34		742	xxx	750	300	
35		743-47	xxx	800	380	
36		751-55	xxx	2800	1350	
37		756-60	xxx	200	580	
38		773-76	xxx	950	410	
39		777-80	xxx	900	430	
40		823-25	xxx	750	350	
41		842-44	xxx	1050	520	
42		918-23	xxx	2500	1200	
43		930-37	xxx	2400	1200	
44		938-40	xxx	1750	860	
45		979-85	xxx	2500	1200	
46		1032-36	xxx	1100	530	
47		1096-1101	0	550	200	
48		1133-38	xxx	675	320	
49		1139-45	0	500	200	
50		1147-49	xxx	375	180	
51		1176-81	xxx	700	340	
52		1176-81	0	500	200	
53		1182-87	xxx	425	205	
54		1198-1203	xxx	275	130	
55		1216-21	xxx	275	125	
56		1233-38	xxx	250	115	
57		1139-46	xxx	700	300	

9



WAVRE WAVER
BELGIQUE - BELGIË

Ci-contre, vous découvrez le premier projet pour le timbre-porte spécial consacré à Wavre dans le cadre de la série touristique 1998.

La présentation de ce timbre est prévue pour le samedi 28 et dimanche 29 juin.



Joyeuses Pâques

Lot N°	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
3e 58	Belgique	71-73	0	175	50	
59		179-81	xxx	750	375	
60		184-86	xxx	250	125	
61		211-19	xxx	3000	1500	
62		302-04 (à voir)	xx	300	65	
63		305-08 (à voir)	xx	1600	355	
64		353-55	xx	1300	420	
65		385 (à voir)	xx	300	65	
66		458-65	xxx	625	310	
67		787-91	xxx	2700	1350	
68		807-10	xxx	525	260	
69		842-44	xxx	1050	525	
70		868-75	xxx	2400	1200	
71		927-29	xxx	5000	2375	
72		955-60	xx	1000	425	
73		961-63	xxx	500	225	
74		964-66	xxx	300	145	
75		973-78	xx	900	425	
76		991-93	xxx	425	200	
77		994-95 (4)	xxx	2100	975	
78		998-1004	xx	1000	425	
79		998-1004	xxx	1500	745	
80		1013-18	xxx	450	220	
81		1082-88	xxx	700	330	
82		1090-92	xxx	250	115	
83		1102-07	xxx	700	330	
84		1114-20	xxx	700	330	
85		1139-46 (4)	xxx	2800	1300	
86		1147-49	xxx	375	170	
87		1153-58	xxx	475	210	
88		1205-11	xxx	275	120	
89		1216-21 (4)	xxx	1100	460	
90		1255-58 (4)	xxx	650	250	
91		1262-68 (4)	xxx	940	445	
92		1272-77 (4)	xxx	320	115	
93		Bloc BEPITEC		1000	450	
94		Bloc BEPITEC surchargé		1400	630	
95		B.F. 36-37	xxx	850	320	
96		Service 20-25	xx	200	45	
97		Service 64 papier blanc	xxx	2000	850	
98	Monaco	637-51	xxx	45	135	
99		772-78	xxx	35	105	
100		831-38	xxx	25	75	
101		PA 63-65	xxx	37,5	110	
102		PA 79	xxx	12,5	20	
103		PA 80	xxx	75	225	
104		PA 85	xxx	25	75	
105		890-93	xxx	55	165	
4e 106	Belgique	792-97	xxx	9000	3500	
107		813	xxx	110	50	
108		938-40	xxx	1750	840	
109		1029-29a	xxx	215	100	
110		1032-36	xxx	1100	500	
111		1037-38; 1046	xxx	110	50	
112		1076-81	xxx	700	320	
113		1089; 1093-95	xxx	140	70	
114		1096-1101	xxx	750	350	
115		1102-07	xxx	700	320	
116		1108-13	xxx	170	80	
117		1121-24	xxx	175	80	
118		1125-27	xxx	130	70	
119		1139-46	xxx	700	340	

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
120	Belgique	1150-51; 1152	xxx	126	60	
121		1159-62	xxx	135	60	
122		1163-68	xxx	650	300	
123		1169-71	xxx	90	40	
124		1172-73 A	xxx	170	80	
125		1176-81	xxx	700	320	
126		1182-87	xxx	425	200	
127		1188-90	xxx	150	70	
128		1191-92; 1195-97	xxx	100	45	
129		1198-1203	xxx	275	130	
130		10 et 11	0	450	150	
131		42-45	xx	1100	400	
132		48	xx	300	100	
133		84-91	xxx	3000	1500	
134		117	xx	900	350	
135		287	xxx	150	70	
136		341; 384	xxx	85	40	
137		377-83	xx	9000	3200	
138		573-82	xxx	150	70	
139		603-12	xxx	175	80	
140		613-14	xxx	150	70	
141		639-40	xxx	200	90	
142		714 (2)	xxx	120	50	
143		716-24	xxx	165	75	
144		987-89	xxx	550	250	
145		1011-12	xxx	75	35	
146		1028-29	xxx	90	40	
147		1037	xxx	80	35	
148		1047-52	xxx	180	85	
149		1068 (papier blanc)	xxx	100	45	
150		1069 (papier blanc)	xxx	125	60	
151		1072	xxx	500	240	
152		1096-1101	xx	550	250	
153		1139-46	xxx	700	320	
154	1147-49	xxx	375	180		
5e 155	Belgique	1	0	3000	1200	
156		2	0	2200	900	
157		3	0	3100	1250	
158		4	0	2100	850	
159		8	0	3700	1500	
160		12	0	2750	1100	
161		17; 27; 28	0	72	30	
162		25	0	2600	1050	
163		29	0	2250	950	
164		31; 38	0	110	50	
165		33	0	150	60	
166		34	0	200	80	
167		39	0	200	80	
168		40	0	1200	500	
169		41	0	1400	570	
170		126-28	xxx	4500	2200	
171		390-93	xx	2500	1100	
172	Monaco	167-68	xx	110	300	
173		169-83	xx	230	675	
174		195-99	xx	75	300	
175		532-37	xxx	47,5	140	
176		664-74	xxx	30	90	
177		prés 27-29	xxx	11	30	
178		prés 30-33	xxx	23	65	
179		France	3	0	350	1000
180	4		0	250	700	
181	10		0	325	950	